

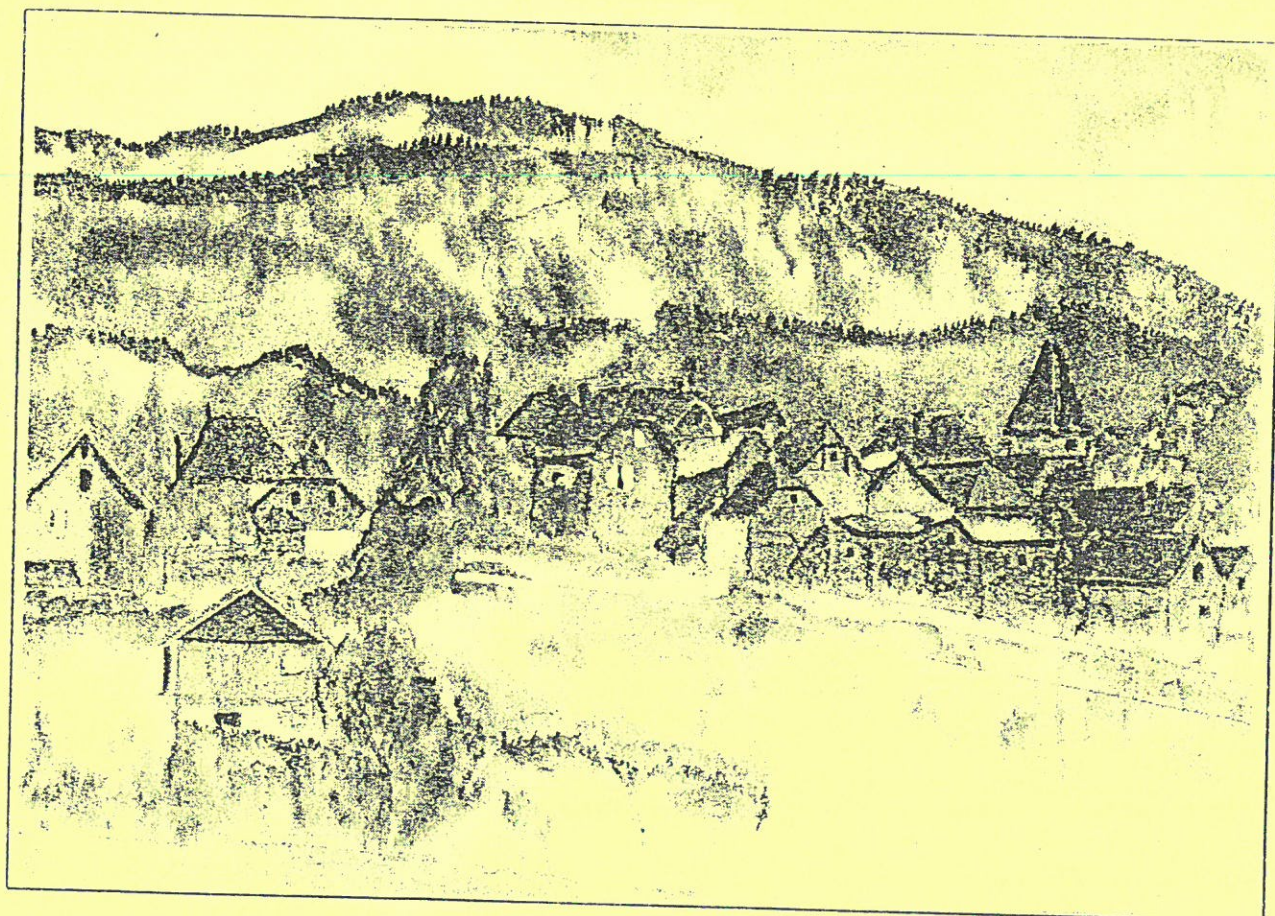
MOIS DE SEPTEMBRE 2000

N° 36

INFOS MUNICIPALES

Imprimé par nos soins

COMMUNE DE MIRIBEL LANCHATRE



**Vous retrouverez l'éditorial dans le numéro 38 de l'info
municipale**

1

**COMPTE-RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 JUIN 2000**

Etaient présents :

Luc PUISSAT, Yves EYRAUD, Luc BELLEVILLE,
Alain BONINO, Marc PIROT, Jacqueline PUISSAT,
Maurice NIER.

Etaient absents/ excusés : Michel GAUTHIER(pouvoir Luc BELLEVILLE)
Joséphine GARCEAU(pouvoir Luc PUISSAT)
Martine GOUTTENOIRE
Isabelle MERLE (pouvoir Yves EYRAUD).

ORDRE DU JOUR

1) DELIBERATIONS

- a) Demande de subvention pour la réalisation d'un stockage bois
 - b) Attribution marché pour le lot n°4.
- 2) Avis sur la révision du P.O.S de saint Guillaume
- 3) Travaux : Pont de la Lucie
- 4) Compte-rendu conseil d'école
- 5) Divers

I) DELIBERATIONS

- a) Demande de subvention pour la réalisation d'un stockage bois
L'estimation pour la réalisation du bâtiment est de 430 KF HT.
Sur ce projet, nous pourrions être subventionné à hauteur de 80%
Accepté à l'unanimité
- b) Attribution marché pour le lot n°4
Ce lot concerne les cloisons et le plâtre du bâtiment communal.
L'entreprise FROMENT est proposée pour la somme de 88 480 Francs HT.

Accepté à l'unanimité

2) Révision du P.O.S de saint Guillaume

Le conseil ne souhaite pas être associé à la révision du P.O.S de saint Guillaume.

3) Travaux : Pont de la Lucie

Ce pont se trouve en face la maison de M. Jean- Luc VALLIER.
Il sera consolidé par l'entreprise PELLISSARD à l'automne.

4) Compte- rendu conseil d'école

- a) A la rentrée 2000, les enfants seront au nombre de 16 ou 18 enfants (2 en janvier)
Les sorties scolaires sont compromises. Il n'y a plus assez de places, car Les élèves ne peuvent plus utiliser les strapontins (le car n'a que 15 Places).
- b) Les bureaux seront remis en état.
- c) Une commission sera créée pour la cantine. Le projet n'est donc pas viable pour la rentrée de septembre 2000.
- d) L'ouverture de la pièce annexe a été créée, l'isolation et le doublage seront réalisés en cours d'année.

5) Divers

- a) Une réunion est programmée vendredi 23 juin 2000 avec les services de la région et du conseil général de l'Isère pour le financement de la partie activités du bâtiment communal.
- b) La commune du Guâ nous informe que l'entreprise BOUYGUES veut implanter une antenne sur le chemin de « la Pierre ». Elle a donné son accord.
- c) L'assemblée générale du village aura lieu vendredi 23 juin à la salle Polyvalente à 20H30.
- d) Commission d'urbanisme
Dossier COLLOMB : agrandissement du petit appartement en bordure de Route
Avis favorable

Dossier FANNIERE : Modification de la maison existante
Avis favorable de la commission, mais la D.D.E a donné un avis défavorable
Monsieur FANNIERE a fait des modifications : Accord de la commission

Dossier DE OLIVERA : petit bâtiment de moins de 20m²
Avis favorable sous réserve de la modification de la pente de toit.

e) Micro ordinateur et internet

Celui de l'école appartient à l'EMALA. Il faut acheter un micro ordinateur pour avoir internet. Ce poste sera installé à la bibliothèque et pourra être utilisé par la population
Accepté à l'unanimité

**PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 4 SEPTEMBRE 2000 à 20H30**

4

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 SEPTEMBRE 2000**

Etaient présents :

L. PUISSAT, Y. EYRAUD, M. GAUTHIER, L. BELLEVILLE, M. GOUTTENOIRE, I. VALLIER, J. PUISSAT, A. BONINO.

Etaient absents :

M. NIER (pouvoir à L. PUISSAT)
M. PIROT
J. GARCEAU.

ORDRE DU JOUR

I) Délibérations

- A- Résiliation contrat maintenance photocopieur
- B- Demande subvention fonctionnement bibliothèque
- C- Demande location local communal entreprise PUISSAT.

2) Divers

DELIBERATIONS

A- Résiliation contrat maintenance photocopieur

La maintenance sera faite gracieusement par M. NAVARRO. Celle effectuée par C'PRO copieurs s'élevait à 3500Fr.

Accepté à l'unanimité

B- Demande subvention fonctionnement bibliothèque.

Une demande de subvention a été déposée auprès du Conseil Général de l'Isère pour l'année 2001.

Accepté à l'unanimité

C- Demande location local communal entreprise PUISSAT

L'entreprise PUISSAT a déposé une demande afin de louer le local vacant du bâtiment communal au Pré Tarachou, situé côté sud pour une durée de 9 mois

Accepté à l'unanimité

1- Convention chapiteau

Il a été loué 6 ou 7 fois dans l'année. Le montant de l'allocation est versé au « sou des écoles ». 3000Fr ont été versés l'an passé.

Nous souhaitons ajouter au règlement :

- a- Le montage et le démontage sont à la charge du loueur.
- b- La commune se réserve le droit de garder la caution si le chapiteau est dégradé.
- c- Il devra être rangé dans le local communal.
- d- Il ne pourra être loué que 5 jours consécutifs aux associations extérieures à la commune.
- e- Il ne pourra être loué qu'une fois par an à une association extérieure à la commune.

Accepté à l'unanimité

2- Pré Tarachou

- a- Nous ne pouvons prétendre à la subvention de 178 000Fr de la F.N.A.D.T. Le dossier a été transféré à la région où une subvention pourrait nous être allouer.
- b- L'appartement situé dans le bâtiment communal sera loué 2500Fr à compter du 1^{er} octobre.
- c- Un souffleur de verre recherche un local d'activités. Nous allons le contacter.
- d- Le terrassement des H.L.M démarrera le vendredi 8 septembre. Deux appartements seront livrés début avril 2001. Les autres suivront.
- e- Une voirie provisoire sera réalisée afin de pouvoir déneiger cet hiver.
- f- Compteur chauffage : La location s'élève à 500Fr par an et par compteur. L'achat s'élève à 4600FR HT par compteur (financés à 80%) . Nous n'avons pas encore pris de décision en attendant plus de précision.

3- Chantier d'insertion : Le nettoyage des rigoles à ciel ouvert réalisé dans le cadre des travaux R.T.M a été effectué au- dessus du village par 6 personnes durant une semaine.

4- Cantine scolaire : Une réunion aura lieu le 25 septembre à 20H30, en présence des parents qui en ont fait la demande.

5- Travaux

- a- Les crépis de l'école et de l'abri- bus sont terminés.
- b- Les chenaux de l'église seront posés en septembre.

- c- Pour la menuiserie, nous contactons un autre menuisier, le précédent s'étant désisté.
- d- Le gravillonnage des petites fissures des chemins communaux sera réalisé par la société GERLAND.
- e- Les devis concernant le pont du chemin des Adrets ne sont pas satisfaisants (trop élevés). Nous faisons réaliser d'autres devis.

6- Urbanisme

3 demandes de permis de construire ont été déposées :

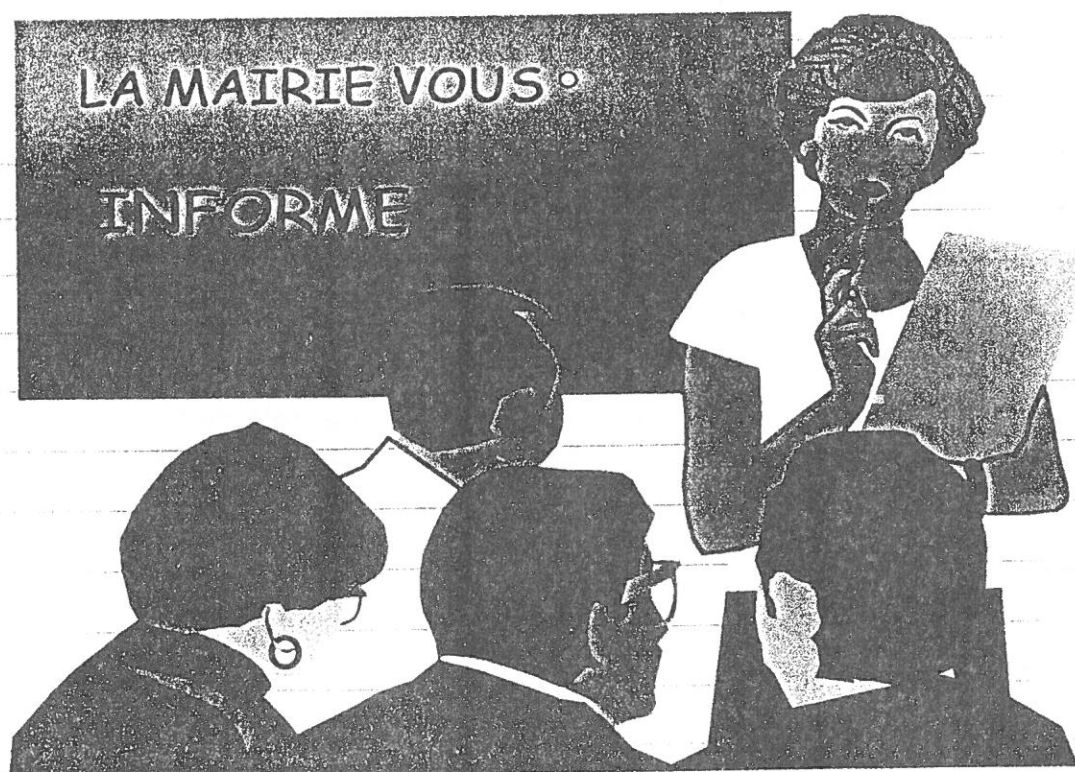
- Mme et M. MARADEI : Lotissement du plan.
- Mme DANTE et M. MASSIMO : Lotissement CONY
- Mme et M. HAAS : Bayanne

3 permis ont été accordés par la D.D.E

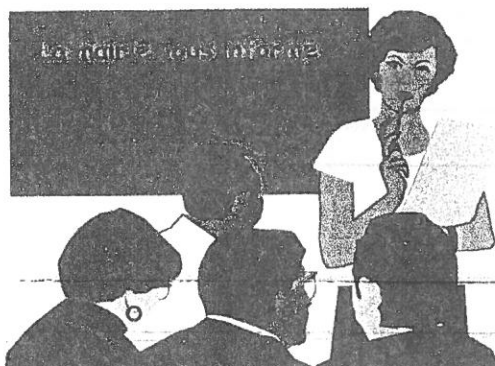
- M. FANNIERE
- M. COLLOMB
- M. RAVIX

LA PROCHAINE REUNION DU CONSEIL AURA LIEU
LUNDI 9 OCTOBRE 2000 à 20H30.

INFOS MUNICIPALES



horaires d'ouverture: lundi: 16 H-18 H30 et mercredi:
8 H30- 11 H30



• RECENSEMENT AGRICOLE

• CALENDRIER D'UNE ENQUETE ANNONCEE

- Le recensement agricole 2000, préparé depuis 1998 par les services nationaux, régionaux et départementaux de statistique agricole, est entré dans sa phase active à la fin de 1999.
 - Ceux d'entre vous dont la structure répond à la définition statistique d'une exploitation agricole ont reçu (ou: vont recevoir) en septembre 2000 un courrier émanant de la direction départementale de l'agriculture et de la forêt, expliquant le déroulement des opérations de recensement.
 - Un peu plus tard, à partir d'octobre,, vous verrez fleurir des affiches évoquant le recensement agricole 2000: Elles annonceront l'arrivée imminente des enquêtrices et des enquêteurs de terrain chargés de rencontrer les exploitants agricoles et de remplir les questionnaires de recensement.
 - Le travail de ces enquêteurs de terrain commencera en octobre 2000 et durera jusqu'au 31 janvier 2001 dans la plupart des communes.
- Merci de leur réserver un accueil chaleureux



9

- L'INTERVENTION DU CONSEIL GENERAL EN FAVEUR DU PATRIMOINE NON PROTEGE -

Le Conseil Général de l'Isère intervient pour aider à la restauration et à la sauvegarde du patrimoine non protégé autre que les toitures :

des communes à hauteur de	25% du devis HT
des associations à hauteur de	20% du devis TTC
et des particuliers	15% du devis TTC

Les dossiers sont retenus sur proposition de la Conservation du Patrimoine de l'Isère, et concernent des bâtis ou éléments de bâtis qui bien que n'étant pas protégés présentent un intérêt patrimonial certain.

COMPOSITION DU DOSSIER

- les demandes de subvention doivent être adressées en deux exemplaires à : Monsieur le Président du Conseil Général – Direction des Affaires Culturelles – BP 1096 – 38022 GRENOBLE CEDEX
- les éléments suivants doivent figurer dans le dossier :

- * devis estimatifs détaillés
- * plan de financement
- * plans détaillés
- * photos (état actuel de l'environnement)
- * arrêté attributif de subvention de l'Etat ou de tout autre partenaire
- * délibération du Conseil Municipal
- * document attestant de la situation juridique du terrain et des bâtiments (propriété, bail)
- * extrait du cadastre (actuel + napoléonien)
- * tout document ou information historique permettant de mieux connaître le bâtiment
- * relevé d'identité bancaire pour les associations et les particuliers
- * copie des statuts, déclaration en Préfecture et publication au Journal Officiel pour les associations
- * Calendrier prévisionnel des travaux

IMPORTANT

- seuls les travaux n'ayant pas fait l'objet d'un commencement pourront être pris en compte
- en cas d'urgence, il sera possible de demander au Président du Conseil Général l'autorisation de commencer les travaux avant l'attribution de la subvention (sans que cela ne préjuge de la décision prise) après avis de la CPI

VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Le versement total ou partiel de la subvention est subordonné à la présentation des factures certifiées acquittées. Ceux-ci sont soumis au contrôle du service de la Conservation du Patrimoine de l'Isère.

CONTACTS

- Service des Affaires Culturelles 04.76.60.38.38 poste 3384 Mail v.weihoff@cg38.fr
- Service de la Conservation du Patrimoine 04.76.85.19.18 Mail dominique.chancel.dac@cg38.fr



AIDE A LA RENOVATION DES TOITURES TRADITIONNELLES DU DAUPHINE

Travaux concernés : lattelage ou voligeage, matériau de couverture et main d'œuvre

Taux d'intervention :

- | | |
|---|-------------------|
| - tuiles canal | 10 % du devis TTC |
| - tuiles écailles ou en ardoise naturelle | 20 % du devis TTC |
| - toitures en lauze | 30 % du devis TTC |

Conditions d'intervention

- le bâtiment concerné doit être un bâti traditionnel de qualité n'ayant subi ni transformation ni adjonction dénaturante
- le bâtiment doit être situé dans un site ou un ensemble de qualité demeuré à peu près homogène
- les matériaux de couverture envisagés doivent être traditionnels dans leur forme, leurs dimensions, leur teinte, leur aspect de surface et leur mode de pose

COMPOSITION DU DOSSIER

- les demandes de subvention doivent être adressées en deux exemplaires à : Monsieur le Président du Conseil Général – Direction des Affaires Culturelles – BP 1096 – 38022 GRENOBLE CEDEX
- les éléments suivants doivent figurer dans le dossier :
 - * localisation exacte du bâtiment concerné (extrait du cadastre)
 - * devis précisant les caractéristiques des matériaux de couverture et du mode de pose envisagés
 - * tout document permettant de juger de la qualité du bâti et de son environnement, en particulier photographies
 - * relevé d'identité bancaire
 - * justificatif de propriété

PROCEDURE

- le dossier adressé à la Direction des Affaires Culturelles sera transmis par ses soins au Service de la Conservation du Patrimoine pour avis
- toutefois, si il existe sur la commune concernée un architecte consultant du CAUE, son avis sera requis (sans pour autant qu'il préjuge de la décision finale)
- après avis motivé de la CPI (Conservation du Patrimoine de l'Isère), les dossiers sont soumis à la Commission des Affaires Culturelles, puis présentés en Commission Permanente.

IMPORTANT

- seuls les travaux n'ayant pas fait l'objet d'un commencement pourront être pris en compte
- en cas d'urgence, il sera possible de demander au Président du Conseil Général l'autorisation de commencer les travaux avant l'attribution de la subvention (sans que cela ne préjuge de la décision prise) après avis de la CPI

PAIEMENT DES SUBVENTIONS

Le versement total ou partiel de la subvention est subordonné à la présentation des factures certifiées acquittées. Ceux-ci sont soumis au contrôle du service de la Conservation du Patrimoine de l'Isère.

CONTACTS

- Service des Affaires Culturelles 04.76.60.38.38 poste 3384 Mail v.weihoff@cg38.fr
- Service de la Conservation du Patrimoine 04.76.85.19.18 Mail dominique.chancel.dac@cg38.fr

Chiffres-clés de la commune de Miribel-Lanchâtre

Tableau de bord
Populations légales

Canton :

Commune :

Etat de certification : **Certifié**



POPULATION

	1999	1990
Population sans doubles comptes :	251	217
Densité (en hab./km ²) :	26	22

Caractéristiques des variations de la population sans doubles comptes

	1990-1999	1982-1990
Variation absolue de population :	+34	+24
Solde naturel :	+21	+24
Solde migratoire apparent :	+13	0
Taux de variation annuel (en %) :	+1.63	+1.47

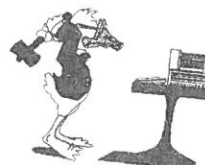
LOGEMENTS

	1999	1990
Nombre total de logements :	111	92
Nombre de résidences principales :	86	70
Nombre de résidences secondaires et logements occasionnels :	21	22
Nombre de logements vacants :	4	0
Nombre moyen d'occupants des résidences principales :	2.92	3.10

INFOS MUNICIPALES



- La communauté de communes de Clelles recrute



• UN TECHNICIEN ENVIRONNEMENT • MISSIONS

- - **Assistance** et conseils aux communes du canton concernant l'eau, l'assainissement, et plus particulièrement l'assainissement non collectif.
- - **Déchets**: Mise en place du tri sélectif, suivi de la régie de collecte, élaboration d'outils de communication et suivi du programme Eco emballages.
- - **Suivi** des travaux d'entretien des rivières et ouvrages de restauration de terrains de montagne et surveillance des travaux.
- - **Suivi** et coordination de l'entretien du réseau de sentiers.

• PROFIL

- - Qualification: Bac+ 2 environnement minimum
- - Expérience appréciée
- - Capacité d'animation et de dialogue
- - Autonomie dans le travail
- - Maîtrise de l'outil informatique
- - Véhicule indispensable



• CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- - Contrat à durée déterminée
- - Poste à plein-temps à pourvoir à compter du 15/10/2000
- - Salaire à négocier

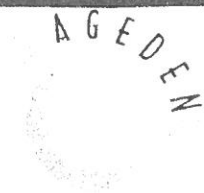
• MERCI DE BIEN VOULOIR ADRESSER VOTRE CANDIDATURE

- (CV + LETTRE DE MOTIVATION+ PHOTO)

AVANT LE 20 SEPTEMBRE 2000

Monsieur le président

- Communauté de Communes du canton de Clelles
- 38930 Clelles



énergies
renouvelables

AGEDEN 13

Les Nouvelles

N° 17 - ETE 2000

Bulletin d'information de l'association AGEDEN - Energies Renouvelables en Isère
5 place Bir-Hakeim - 38000 GRENOBLE - Tél : 04.76.51.62.29 - Fax : 04.76.44.18.75
Email : ageden@club-internet.fr - Site Internet : <http://ageden.citeweb.net>

• L'ABUS D'ENERGIE EST DANGEREUX POUR LA PLANETE

- Il faut tout mettre en oeuvre pour que nos usages énergétiques actuels n'aient pas de conséquences ultérieures graves en matière de gestion des ressources, de modifications climatiques ou de production de déchets.
- A tout niveau, citoyen, décideur, entreprise, il est possible aujourd'hui d'agir pour réduire les consommations d'énergie tout en conservant un niveau de confort équivalent.
- Aussi, le consommateur a bien du mal à s'y retrouver entre les différents arguments commerciaux utilisés.
- C'est pour répondre à ce besoin que l'ADEME met en place en cette année 2000 les **Points Info Énergie** destinés à répondre à la demande croissante d'informations du public dans le domaine de l'énergie, en particulier dans l'habitat.

PLAN SOLEIL

Un programme national de relance de l'énergie solaire pour le chauffage et l'eau chaude a été mis en place par l'ADEME dès le printemps 99.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de vous communiquer les critères d'attribution des aides disponibles :

LES AIDES

- Baisse du taux de TVA à 5,5 % pour des travaux de rénovation ou d'amélioration de l'habitat concernant, entre autre, les équipements solaires.
- Aides de l'Etat

De 4 500 F à 7 500 F par chauffe-eau solaire

Surface	2 à 2,9 m²	3 à 4,9 m²	5 à 7 m²
Aide ADEME	4 500 F	6 000 F	7 500 F

De 17 000 F à 27 000 F pour toute installation de chauffage par Plancher Solaire Direct

Surface	10 m²	10 à 20 m²	20 m²
Aide ADEME	17 000 F	+ de 1 000 F/m²	27 000 F

- Complément de ces aides par la Région Rhône-Alpes
• 5 000 F pour tout chauffe-eau solaire, dont 2 000 F au titre de l'intégration architecturale
• 10 000 F pour tout Plancher Solaire Direct dont 4 000 F au titre de l'intégration architecturale

LES DÉMARCHES À SUIVRE

- **Obtention d'un devis**
S'adresser à un installateur agréé et utiliser un matériel agréé (listes disponibles à l'AGEDEN).
- **Subvention de l'ADEME**
L'aide doit apparaître en déduction sur la facture de l'installateur.
- **Subvention de la Région Rhône-Alpes**
Faire une demande écrite à la Région Rhône-Alpes.
Joindre au courrier un RIB, une copie du devis et un descriptif rapide du projet (schéma, intégration architecturale...).

Dans tous les cas

- **Habitat existant**
Dossier de déclaration de travaux, à retirer à la Mairie, en cas de pose des capteurs en toiture.
- **Habitat à construire**
Faire figurer l'installation solaire dans le dossier de demande de permis de construire, en cas de pose des capteurs en toiture.

Renseignements : Samir Boukhalifa

LES RÉALISATIONS CHAUFFERIES BOIS COMMUNALES

La mise en route des chaufferies bois communales de Miribel-Lanchâtre et Dionay est prévue à l'automne 2000. Ces chaufferies vont valoriser 100 % de plaquettes forestières produites localement.

Caractéristiques des chaufferies

Miribel-Lanchâtre :

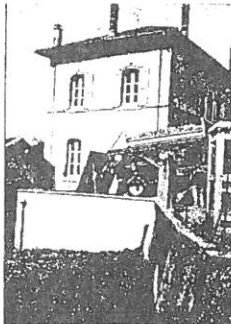
Chaudière 100 kW

Consommations prévues : 100 tonnes de bois sec/an
Chauffage d'un lotissement et de logements sociaux en cours de construction

Dionay

Chaudière 45 kW

Consommations prévues : 15 tonnes de bois sec/an
Chauffage de la Mairie et de 3 logements locaux.



Livraison de bois à la Mairie de Dionay (38)

LES CHAUDIÈRES AUTOMATIQUES AU BOIS INDIVIDUELLES : UN MARCHÉ ÉMERGENT

La filière du chauffage automatique au bois déchiqueté prend aussi son envol. Près de 25 installations en Isère et de plus en plus de chauffagistes se motivent pour cette technologie.

Ainsi, le 30 juin dernier à Dionay, une formation organisée par l'AGEDEN sur le thème de cette nouvelle technologie bois énergie a rassemblé une quinzaine de chauffagistes dont la formation a été l'occasion de présenter des projets concrets d'installation.

COLLECTBIOGAS

DES DÉCHETS DES CHAMPS AUX DÉCHETS DES VILLES

LA MÉTHANISATION* AGRICOLE : SITUATION EN FRANCE

En France, la majorité des installations de méthanisation agricole date des années 80, période pendant laquelle l'AFME a mis en place un programme de développement de la technique.

Sur les 100 installations construites à cette époque, seules 5 installations fonctionnent encore aujourd'hui (aucune dans la Région Rhône-Alpes). Cette disparition s'explique :

- D'une part, les installations ont été conçues à l'époque, avec l'unique objectif de produire du biogaz, sans tenir compte des impacts environnementaux.
- D'autre part, le programme de l'AFME étant un programme de démonstration il a conduit à des expérimentations techniques pas toujours satisfaisantes. Or le manque de suivi des installations et peut-être un problème de communication ont contribué après la fin de la crise énergétique, à l'arrêt de nombreuses installations (et à l'abandon de la filière par la plupart des constructeurs).

Aujourd'hui, la technique a du mal à

émarger notamment à cause des nombreux points de blocages que nous avons identifiés :

- Manque d'information au sein de la profession et de l'enseignement agricole
- Manque de références d'installations et de constructeurs français intéressés
- Difficultés réglementaires et flou législatif : ce type d'installation est concernée par les différentes réglementations sur les déchets, l'eau, les installations classées, les installations gaz etc...
- Cloisonnement des filières de traitement des déchets dû entre autre à la réglementation
- Coûts d'investissement élevés
- Prix d'achat de l'électricité produite trop faible
- Pas de programme public de développement de la filière.

O n

* digestion anaérobie = méthanisation = fermentation sans air

constate aujourd'hui que certains de ces freins sont en train d'être levés. On observe notamment des volontés locales d'aborder le problème de la gestion des déchets dans sa globalité géographique et non plus sectorielle : prise en compte des différents déchets organiques d'une micro région (bois urbains, effluents d'élevage, effluents agro-industriels...), mutualisation des moyens de collecte et de traitement, etc.

Nous avons souhaité avec Rhonalpénergie Environnement disposer d'éléments technico-économiques concernant le traitement en collectif des effluents d'élevage par digestion anaérobie*. Le dossier ALTENER, Collectbiogas, que nous avons monté avec Rhonalpénergie Environnement doit permettre d'identifier les critères de faisabilité (technique, économique et réglementaire) et de rentabilité d'une installation collective de méthanisation agricole.

LE PROJET COLLECTBIOGAS

L'AGEDEN participe depuis janvier 2000 à un programme européen concernant le traitement collectif des déchets d'élevage par digestion anaérobie (méthanisation), Collectbiogas. Le projet déposé dans le cadre d'un appel d'offre ALTENER II, est coordonné par Punto Energia Brescia, agence régionale de l'énergie de Brescia, Italie. Les partenaires associés au projet sont :

- Rhonalpénergie Environnement
- l'Institut d'Ingénierie Thermique de l'Université de Graz (Autriche)
- Energikontoret Väst (Suède).

Le projet a pour objectifs d'identifier les intérêts et les limites de la digestion anaérobie pour traiter les effluents d'élevage et d'étudier la faisabilité d'une



gestion collective de ce type de déchets.

Une réunion d'échange vient d'avoir lieu le 16 juin à Brescia, elle a permis de comparer les situations des différents partenaires et de visiter des installations italiennes.

En Italie, 72 installations de traitement d'effluents d'élevages par méthanisation sont aujourd'hui en fonctionnement dont 5 installations collectives.

La Lombardie, région d'élevage porcin intensif, comprend à elle seule 40 installations. La méthanisation est une solution adaptée aux problèmes environnementaux causés par l'élevage intensif et l'intérêt de nos partenaires italiens est de développer des installations collectives en Lombardie.

De 25 en 1993, l'Autriche est passée à une centaine d'installations individuelles en fonctionnement en 1999. L'étude doit apporter des arguments techniques et économiques pour développer la digestion anaérobie.

* Rhonalpénergie Environnement

L'AGENDA (RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE L'AGEDEN)

Les 1, 2 et 3 septembre

Festival de l'Avenir au Naturel de l'Albenc

Exposition « Du Génie pour l'Énergie », visites de site, conférence sur les Énergies Renouvelables

Les 7, 8 et 9 septembre

Exposition « Du Génie pour l'Énergie », version légère à la conférence sur l'Effet de Serre à Lyon

Le 7 octobre

Visite d'une installation au bois déchiqueté à Champier de 14 h à 18 h

Le 21 octobre

Visite d'une installation solaire à Jardin de 14 h à 18 h

Le 15 novembre

Visite d'une installation au bois déchiqueté aux Côtes de Corps de 14 h à 18 h

COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :	Bruno BURLAT Architecte	Françoise CHARAVIN :	Directrice du Pact
Vice-Président :	Michel GIBERT Maire de Château-Bernard	Denis CHARRON :	Enseignant
Vice-Président :	Georges PELLETIER Maire de Morette	Charles DE TULLIO :	Retraité
Trésorier :	Laurent CHANUSSOT Chargé de Mission	Jean-Claude DUPRE :	Agent Commercial
Secrétaire :	J.-F. SAVE DE BEAURECUEIL Retraité	Jacques GRANDJEAN :	Retraité
Secrétaire adjoint :	Thomas LETZ Chargé de Mission à l'ASDER	Dominique JACQUES :	Chargé de mission à Rhônalpénergie Environnement
		Philippe MENANTEAU :	Chargé de Recherches à l'ILEP.E.
		Jean-Philippe REILLER :	Ingénieur - Gérant d'EREMA
		Daniel ZENATTI :	Président de l'A.L.E. et Maire de Veurey Voroise

COMMENT REDUIRE SA FACTURE D'ÉLECTRICITÉ... ...SANS RIEN FAIRE

Les charges d'électricité se divisent en 2 parties bien distinctes : les coûts liés aux consommations et les coûts, fixes et forfaitaires, liés à l'abonnement.

Le premier réflexe des consommateurs pour réduire sa facture est souvent de réduire ses consommations et de choisir des appareils performants (ampoules basse consommation, réfrigérateur classe A+++).

Il est toutefois possible d'agir sur sa facture en adaptant au plus juste l'abonnement électrique à nos besoins.

L'OPAC 38 vient d'en faire une démonstration éclatante : en adaptant simplement l'abonnement

électrique à ses besoins précis, il vient de dégager une économie de plus de 1 million de francs par an sur les 8,5 millions de francs payés habituellement chaque année pour assurer la fourniture en électricité des parties communes.

Cette économie conséquente (plus de 12 %) va directement bénéficier aux locataires et peut laisser songeur quant au potentiel d'économies disponible en reproduisant plus largement cette démarche.

Nous vous encourageons donc vivement à vérifier la compatibilité de votre abonnement électrique avec vos équipements et de demander à votre fournisseur une modification de contrat si nécessaire.

EXEMPLE PRATIQUE

Un particulier ayant un abonnement de 12 kWa avec tarif heures pleines heures creuses ferait une **économie** de près de **500 F/an** en réduisant son abonnement à 9 kWa et de près de **1 000 F/an** en le réduisant à 6 kWa.

L'AGEDEN RECHERCHE....

Un(e) Conseiller(e) en Énergies Renouvelables dans le cadre du dispositif Emploi-Jeune

De formation supérieure en énergie (DUT, BTS, IUP), il (elle) devra s'investir dans le domaine des Énergies Renouvelables et de la Maîtrise de l'Énergie.

Disponible, autonome, ayant le sens du contact, il (elle) participera principalement au développement du solaire thermique et du bois énergie par la réalisation d'analyses d'opportunité, informera et conseillera le public et participera aux animations.

Poste à pourvoir à compter d'octobre.

Envoyer CV + lettre de motivation à : Étienne MASSON

QUELLES SOLUTIONS FACE AUX IMPAYES DE CHARGES D'ÉNERGIE ?

Depuis début 1999 l'AGEDEN collabore avec le PACT de l'Isère pour assurer une mission de prévention face au problème des impayés de charges d'énergie. Cela se traduit par l'action d'un conseiller énergie qui effectue des évaluations énergétiques des logements, recherche des solutions permettant de réduire les charges durablement, tout en sensibilisant aux différents comportements économes. Les propositions sont chiffrées et l'impact sur la facture clairement identifié. Les améliorations proposées concernent souvent le changement de systèmes de chauffage électrique vétustes, la régulation du chauffage, l'isolation, la mise en place d'éclairage économe (à la place d'halogène)...

Tous les problèmes ne seront pas réglés pour autant, tant les budgets de certains ménages sont limités et les relations avec les propriétaires difficiles. C'est pourquoi, les deux associations travaillent en liaison avec les différents partenaires qui assurent une aide sociale d'urgence sur l'énergie notamment au niveau du "Fonds Solidarité Énergie" pour rechercher de nouvelles interventions plus adaptées sans perdre de vue les petits travaux simples et peu coûteux tout de suite rentable.



Quelques Astuces !!

	Gain (F/an)	Coût Par soi-même	Coût Par un Professionnel
Installer 1 lampe basse consommation	40 F	40 F	-
Remplacer un joint défectueux en eau chaude	1 400 F	< 10 F	~ 300 F
Régler sa température eau chaude sanitaire de 60°C à 55°C	180 F	0	~ 300 F
Poser des joints isolants sur les portes et fenêtres	600 F	< 500 F	~ 300 F

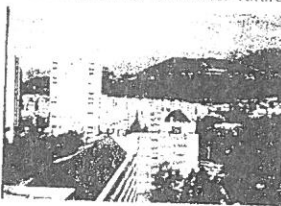
DES LOGEMENTS SOCIAUX A FAIBLES CHARGES

Dans le logement social, l'objectif est bien sûr d'offrir des logements de qualité à loyer modéré, mais tous les efforts dans ce sens ne servent à rien si les charges énergétiques (chauffage, eau chaude, électricité, eau, entretien) sont très élevées. Il faut donc raisonner sur le montant global : loyer + charges que les ménages vont payer chaque année. Or, des choix architecturaux ou techniques judicieux permettent d'atteindre cet objectif que ce soit sur des opérations neuves (38 logements sociaux de l'OPALE à MEYLAN) ou sur des réhabilitations (Immeuble de l'OPAC 38 Sureau à Échirolles).

Haute Qualité Environnementale, Maîtrise de l'énergie... les démarches de construction à suivre sont simples.

Il suffit par exemple de définir clairement un cahier des charges imposant une performance énergétique 30 % en dessous de la réglementation thermique en vigueur, et par ailleurs de faire une étude comparative présentant les investissements et surtout les futures

charges énergétiques. Cet objectif est techniquement réalisable en ayant recours à une bonne conception, aux énergies renouvelables (bois, solaire thermique), à une isolation performante... Ces techniques génèrent encore des surcoûts aujourd'hui, mais de nombreuses aides financières permettent de le prendre en charge (Europe, Région Rhône-Alpes, ADEME, Conseil Général). Les formations sur le sujet organisées récemment par l'ALE, l'AGEDEN pour les salariés de l'OPALE, l'OPAC 38 et la SDH permettent d'envisager de nombreuses réalisations de logements sociaux économes en charges.



Installation solaire
Immeuble Sureau à Échirolles (38)

INFOS MUNICIPALES



INFOS MUNICIPALES

• LANCHÂTRE-ANIMATIONS

- COURS DE YOGA
- PAR UN PROFESSEUR DIPLÔME.

- Samedi de 10h à 11h30
- à la salle polyvalente de Miribel- Lanchâtre
- à partir du 7 octobre

- renseignements et inscriptions: Evelyne STUBER (chez COUETOUX)
04/76/72/32/82- Blandine LECLERC 04/76/34/09/17

-
- **Lanchâtre- Animations** est une association loi 1901 à vocation plutôt culturelle qui propose tout au long de l'année:
 - - 1 séance de cinéma par mois à la salle polyvalente (affichage au pont de Cassoulet).
 - - Des cours de yoga.
 - - Divers spectacles de musique et de théâtre pour tous les âges: spectacle de Noël au mois de décembre pour les enfants. Une participation financière est demandée pour certains spectacles à Grenoble.
 - Les statuts nous obligent à demander une adhésion annuelle aux participants à ces activités. Adultes/Enfants: 5 Francs.

• CINEMA

- L'équipement sonoro a été amélioré par l'écran vagabond du Trièves et la mairie. Des baffles sont installées à demeure dans la salle polyvalente. Les associations qui souhaitent les utiliser doivent en faire la demande à l'écran vagabond du Trièves.

INFOS MUNICIPALES

• PROCHAINE SEANCE VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2000

• première partie

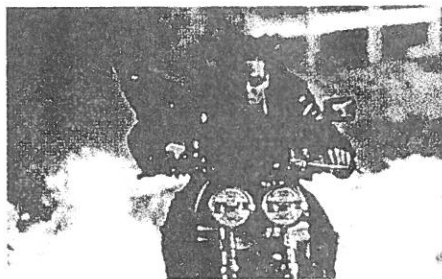
• « vache 'ek' dote »

- Ce film a été réalisé par Danièle VACHON. Il entre dans le programme d'animations de la bibliothèque dans le cadre de la lecture publique.

• Deuxième partie

Mission : Impossible 2, de John Woo

Américain (2h06). Réalisation : John Woo. Scénario : Robert Towne. Image : Jeffrey L. Kimball. Musique : Hans Zimmer. Avec : Tom Cruise (Ethan Hunt), Dougray Scott (Sean Ambrose), Thandie Newton (Nyah Hall), Ving Rhames (Luther Strickell). Prod. : Paramount. Distr. : UIP.



Après Brian De Palma, c'est John Woo qui se voit confier la mission d'adapter la série télé. Il n'en garde que le minimum : le thème musical et les super agents, éclipsés par un Tom Cruise magnifié comme jamais. Un grand méchant, une « girl », des explosions et cascades : on est tout près de James Bond. Mais John Woo pose sa marque : lutte ambivalente du Bien et du Mal, envol de colombes, fascination pour les grands espaces.

INFOS MUNICIPALES

- **LANCHÂTRE- ANIMATIONS (suite)**

- **YOGA**

- DES COURS DE yoga sont dispensés depuis 4 ans par un professeur diplômé. Ils ont lieu à la salle polyvalente le samedi de 10H à 11H30. Un nombre minimum de participants: 10 est nécessaire pour que cette activité puisse se poursuivre.

- **Renseignements et inscriptions chez:**

- Blandine LECLERC: 04/76/34/09/17.
- Évelyne STUBER (chez COUETOUX): 04/76/72/32/82.
- Nous avons des projets, et de nouvelles idées sont toujours les bienvenues.

- **Vous pouvez nous contacter chez:**

- Catherine MOULIN: 04/76/34/04/32.
- Anne HOSTALIER: 04/76/34/10/12.
- Barbara CHENAVIER: 04/76/34/14/53.

INFOS MUNICIPALES

• LANCHÂTRE OMNI- SPORTS

- La 6ème ronde pedestre de Miribel vient d'avoir lieu cette année encore. De nombreux sportifs ont répondu présent, dont trois de Miribel.
- Félicitations à tous.
- Avec la rentrée, la gymnastique est de retour dès le lundi 11 septembre. Vous pouvez nous rejoindre à tous moments dans l'année. Les cours sont ouverts à tous, de 15 à 77 ans, hommes et femmes.
- Rendez- vous tous les lundis hors vacances scolaires à 18H45 à la salle polyvalente..
- L'assemblée générale de L.O.S se tiendra le vendredi 17 novembre à 20H30. Le pot de l'amitié suivra cette réunion.

MIRIBEL-LANCHATRE

6^e ronde : courir dans la convivialité

Avec un temps idéal pour courir et une bonne ambiance, la 6^e ronde organisée par Lanchâtre omnisport, s'est déroulée cette année dans d'excellentes conditions.

Cinquante-huit participants étaient au rendez-vous sur la place du village samedi matin pour effectuer les 22,6 km passant par les villages de Saint-Barthélemy, Prélénfrey, Château-Bernard et bien entendu le col de l'Arzeller, une petite grimpe qui fut récompensée par un sympathique ravitaillement.

Parmi les concurrents deux équipes par relais de deux ont participé, dont une de Valence et de nombreuses personnes ont assisté à la course en marchant. Trois habitants de Miribel ont également chaussé les baskets, dont le maire du village, adepte de la course, qui a amélioré son temps sur l'an dernier.

Si le meilleur score n'a pas été battu, on peut tout de même féliciter le gagnant, un habitant de Saint-Jean-de-Vaulx et sa fille première benja-



Les vainqueurs récompensés.

mine à la course de 2,5 km. Quant à la première dame, bien connue des grandes courses trial et longue distance, elle a obtenu une excellente place dans un temps record.

Après l'épreuve, une délicieuse spaghetti-partie concoctée par Robert et Jacques attendait les concurrents afin de les remettre sur pied pour la

remise des récompenses.

Martine NIER ■

Classement général : 1. Hervé Bailleur, catégorie V1M (ind.) en 1 h 30'35"; 2. Alain Moutarde, V1M (Spiridon) en 1 h 33'23"; 3. Yohann Masnada, EM (ind.) en 1 h 34'; 4. Yves Guennec, V1M (Racing Leti) en 1 h 34'40"; 5. Didier Vey, V1M (Vif)

en 1 h 36'20"; 6. Luc Puissat, V1M (Los) 1 h 36'57"; 7. Daniel Senet V2M (AS Air France) en 1 h 38'05"; 8. Claude Ferrand, V1M (Spiridon) en 1 h 39'02"; 9. Joël Fabre, V2M (Aix-les-Bains) en 1 h 39'10"; 10. Sylvain Berteaux, SM (ind.) en 1 h 39'47"; 21. Claude Tournebize V1 F (Spiridon) en 1 h 51'10".

INFOS MUNICIPALES

• LOISIRS JEUNES

- Du fait de la faible participation aux stages de cette année:
- Février: Stage à Saint Andéol, annulé
- Pâques: Stage de rollers, annulé
- Juillet: Boomerang, annulé
- Juillet: Stage western à Autrans, 2 participants
- Août: Stage multi sports, annulé
- Août: Stage eaux vives, 2 participants
- Août: Stage cinéma annulé et l'association a versé 2800Francs non récupérés.
- L'association « Loisirs jeunes » ne souhaite pas exister que pour la saison de ski (50 participants).
- Si vous souhaitez qu'elle continue de vivre, il faudra vous mobiliser pour l'assemblée générale qui aura lieu
 - **le vendredi 27 octobre à 20H30**
 - à la salle polyvalente de Miribel.
- Lors de cette assemblée, si le quota n'est pas atteint, le bureau démissionnera et l'association sera dissoute.

INFOS MUNICIPALES

BIBLIOTHEQUE
MUNICIPALE





INFOS MUNICIPALES

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

- Je recevrai Pierre MAGNAN le samedi 28 octobre à 16 Heures à la bibliothèque.
- Auteur de nombreux romans, il a obtenu en 1978 le prix du quai des orfèvres pour *le sang des Atrides*, en 1983 le prix du meilleur roman étranger paru en Suède pour *le commissaire dans la truffière*, en 1984 le prix R.T.L grand public pour *la maison assassinée* et en 1992 le prix Rotary de la nouvelle pour *les secrets de Laviolette*.
- Son écriture tel un torrent d'images nous fascine, nous envoûte, et finalement nous emporte sans qu'on puisse seulement faire mine de résister.
- Je vous invite donc à lire ou à relire l'œuvre magnifique de cet auteur avant de le rencontrer.

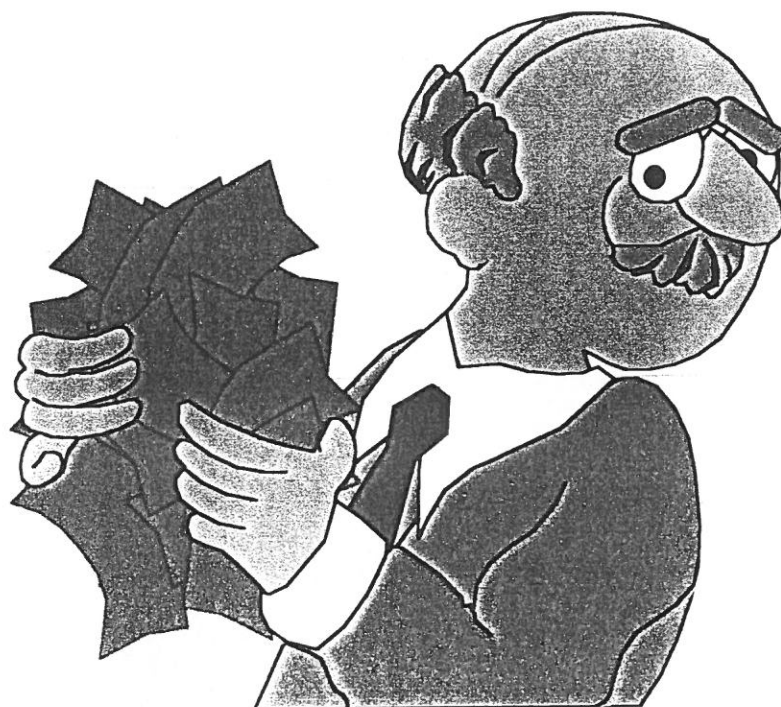
SENTIER LECTURE

- Cette animation déprogrammée en mai en raison de la pluie, aura lieu **dimanche 17 septembre**. Prenez votre pique-nique, vos chaussures de marche. Retrouvons nous à 11 Heures près de la fontaine sur la place du village.
- Bernard GARNIER nous accompagnera tout le long de la promenade tout en nous lisant de très beaux textes.
- **ANIMATION RESERVEE AUX ADULTES ET AUX ADOLESCENTS.**

DANIELE

INFOS MUNICIPALES

- VU A TRAVERS LA PRESSE



Petite fête, mais si conviviale

Ni trop chaud, ni trop froid, le temps, membre à part entière de la fête au village a su se faire apprécier lors de cette journée festive qui a commencé à 10 heures par la messe en plein air donnée par le Père Coffin, au cours de laquelle la chorale des petits chanteurs de la Vierge au manteau ont animé de leurs chants religieux cette célébration où se sont retrouvées 150 personnes environ.

Un sympathique apéro a ensuite fait place au repas pris sous chapiteau qui n'était pas triste à en juger par une ambiance fortement enjouée. Puis, l'après-midi s'est lentement mise en route avec le triathlon populaire en progression par rapport à l'an dernier pendant lequel les doublettes ont effectué deux parties de pétanque, deux parties de belotes et deux parties de lance-pierres.

En parallèle, un stand de tir à l'arc nouvellement intégré à la fête a



battu son plein, ainsi, avec étonnement l'animatrice a pu remarquer les prouesses des habitants de la commune bien que la plupart n'ait jamais tiré à l'arc. La pêche à la



ligne pour les tout-petits, les enveloppes, la ficelle du saucisson et d'autres animations ont également agrémenté la kermesse organisée par la bonne volonté de certaines

associations du village qui tiennent absolument à ce que toute la commune s'anime une fois par an.

Martine NIER ■

MIRIBEL-LANCHATRE La Saint-Jean fêtée coûte que coûte

Courageux ils le sont à Miribel, car ils avaient décidé de pique-niquer coûte que coûte au Verney à l'occasion des feux de la Saint-Jean. Et bien ils l'ont fait, malgré un froid de canard. Ceci dit, le brasier qui ne devait être allumé qu'à la nuit tombée fut animé dès l'apparition des premiers arrivants sur place et ne cessa de donner un peu de chaleur aux pique-niqueurs, lesquels avaient toutefois prévus assez de calories pour supporter ce froid. Ce dernier n'a cependant pas réussi à altérer l'ambiance de ce petit

monde perché à la cime de la commune. Lors de cette soirée au coin du feu, on peut retenir le magnifique saut de la petite Jeanne au-dessus des flammes aidée par les bras responsables de deux ados un peu fofufous.

Ainsi cette première partie du programme de la manifestation a pris fin dans la nuit noire laissant place au bal organisé par les jeunes du village, au cours duquel tout le monde a pu finir la soirée en beauté.

Martine NIER ■



Le feu fut sacrément apprécié.

MIRIBEL-LANCHATRE

Energie renouvelable pour la Pré Tarachou

05/07/00

La première livraison de bois décheté vient d'être livrée au lotissement du Pré Tarachou, dont l'ensemble des bâtiments soit 18 logements seront alimentés avec un réseau de chaleur provenant d'une chaudière à bois de 120 kgw. Ce projet unique en Isère, réalisé avec l'aide de l'AGEDEN (Energie renouvelable en Isère) dont le montant s'élève à 1,3 MF subventionné à hauteur de 80 % a été conçu afin d'utiliser une énergie locale, consolider un employé agriculteur en l'occurrence David Repellin qui va s'occuper de la récupération des matériaux et au transport jusqu'au sileau de 30 m³, environ tous les dix jours en grosse période hivernale, et affermir également un employé communal. Ce projet est également intéressant car il a été étudié et réalisé en amont : il a fallu notamment une



Le tracteur de David Repellin fait les premiers essais de livraison.

forte motivation de la part de tous les techniciens pour effectuer le réseau hydrolique en même temps que les réseaux classiques (électricité, téléphone). Né de la volonté communale de créer un tout qui se

fond au paysage, ce système intégré au vœu municipal ne peut que faire des adeptes dans le secteur, comme Château Bernard, intéressé par le projet.

Martine NIER ■

MIRIBEL-LANCHATRE

Petit budget mais de l'efficacité

L'assemblée générale du village s'est déroulée dans la salle polyvalente vendredi 23 juin à 20 h 30. En présence des élus du conseil municipal, M. Puissat a démarré son discours en faisant le rappel des différentes réalisations en cours tout en déclarant que l'activité municipale représentait 200 réunions par an sans compter celle de la communauté de commune, du PNRV ou du SIVIG. Il a rappelé également le budget d'autofinancement dont la commune dispose qui se monte aux alentours de 100 KF, celui-ci impliquant de ce fait la "pêche" aux subventions pour réaliser les projets.

Les réalisations : entretien annuel de la voirie communale (budget important) ; suppression des glissières sur le chemin de Paquarou, création d'une ouverture dans la pièce annexe de l'école (le crépi

sera réalisé cet été) ; pose d'une glissière de sécurité sur le chemin du Verney création d'un réseau d'eaux pluviales pour le secteur du Pré Tarachou ; mise en service de la numérotation du cadastre. En ce qui concerne le dossier d'extension de la ligne de transport scolaire pour les lycéens jusqu'à Miribel, une réponse a été favorable, assurance d'un service matin et soir, départ de Miribel 6 h 35, correspondance Les Saillants 6 h 55, avec la ligne Les Saillants - Vif - Grenoble. Départ de Grenoble 18 h 10, correspondance Les Saillants 18 h 40, arrivée Miribel-Lanchâtre 19 heures.

D'autre part, à la suite du refus de la part du conseil municipal pour l'implantation d'un relais téléphone mobile, la société a décidé de l'installer à la pierre sur la commune du Guâ. Enfin la municipalité continue à favoriser le soutien aux associations ; un matériel informatique sera installé à la bibliothèque et sera utilisable pendant les heures d'ouverture de cette dernière.

Nouveau poste : Danièle a été embauchée en contrat emploi consolidé. Elle travaille 10 heures par mois à la bibliothèque et 20 heures par mois en mairie. Le CEC est prolongé pour un an jusqu'en juillet 2001.

Village et activités

La principale préoccupation de la commune suit son cours. Deux terrains sont vendus à MM. Limbert et Patenotis sur lesquels les habita-

tions sont en cours de réalisation, le dernier terrain en accession à la propriété sera vendu à M. Ferrante dès que le permis de construire lui sera accordé.

Le bâtiment communal est terminé ; la chaufferie est presque opérationnelle ; la livraison de bois aura lieu le 3 juillet. Le transformateur dans le local technique a été installé, le premier étage de ce bâtiment est loué à la famille Cluzeau qui doit aménager début juillet. Il reste deux locaux d'activité à louer au rez-de-chaussée (le plus rapidement possible). La construction du bâtiment réalisé par la communauté de commune pour la société REF SA est en bonne voie, ce bâtiment devrait être livré à la fin de l'année. Pour les logements sociaux, l'arlésienne continue, l'appel d'offres du 7 juin pour une partie des lots a été infructueux. Le chantier ne démarra pas, tant que le lot N° 1 en l'occurrence le gros œuvre n'est pas attribué. La SDH s'est par ailleurs engagée à dédommager la municipalité si elle était contrainte de réaliser provisoirement la voirie du village avant que le gros œuvre soit effectué autour de la place.

Les projets :

Les effectifs scolaires étant en augmentation dès la rentrée 2001 à l'automne, une commission pour étudier la création d'une deuxième classe et la mise en place d'une cantine va être créée (ce dossier sera prioritaire). La réalisation d'un stockage bois est aussi à l'étude. Les

aménagements du CD8 sont toujours d'actualité (réalisation d'un aménagement cette année des deux carrefours du Pretarachou et avec le chemin des Adrets). Pour le reste une réflexion sera entamée avec le conseil général et la DDE. Le pont de la Lucie sera sécurisé et quelques travaux de menuiserie et zinguerie sont prévus pour l'égise. Après son discours le maire a laissé la parole aux élus qui représentent les différentes délégations au sein du conseil municipal. Il a été question entre autres du parc naturel régional du Vercors représenté par Alain Bolino et plus précisément du soutien pour le projet maison du parc sur le balcon est du Vercors, ainsi que la communauté de commune représentée par Jean-Claude Gauthier, lequel a pâli du futur centre social et des ordures ménagères auxquelles la communauté de commune devrait apporter une amélioration par rapport au tri. Ce sujet, d'ailleurs a engagé un débat sur le coût dont certaines personnes de l'assemblée ont exposé leur désarroi quant à la façon de calculer ce coût qu'ils jugent disproportionné. A la fin de l'assemblée générale le public a pu s'exprimer. Ainsi une maman s'est inquiétée d'apprendre que le minibus utilisé pour les sorties scolaires ne serait pas dès la rentrée en fonction. Se pose le problème de faire appel à une société privée, ce qui devrait engendrer un coût pénalisant les enfants.

Martine NIER ■

INFOS SERVICES

MENS

Organismes de retraite. La C.I.C.A.S. et la C.R.A.M. (organismes de retraite complémentaire régime général) vous reçoivent, sans rendez-vous, le mardi 27 de 14 à 16 h. au centre social : 04 76 34 64 64.

Les Petits Chanteurs de la Vierge au manteau en concert

Lors de la fête au village, Les Petits Chanteurs de la Vierge au manteau ont donné un concert au cours duquel deux très belles pièces significatives de leur répertoire ont été chantées avec passion. Sous la direction du maître de chœur Mustapha Bouali, musicien et professeur dans différentes écoles de la région, la chorale des enfants a interprété, tout d'abord "L'Arbre aux chansons" d'Etienne Daniel, mélange de musique et de poésie, tandis que la chorale des hommes a interprété des "répons" de Martini; composition baroque du 18^e siècle pour chœur à trois voix. Beaucoup d'émotion, de passion et de travail ont été les principales qualités de ce récital, apportées par un groupe très bien mené.

Association grenobloise dont l'existence perdure depuis 1954, Les Petits Chanteurs de la Vierge au manteau font partie du Mouvement national Pueri Cantaros dont la première mission consiste à réaliser de l'animation dans les messes et les congrès. Présidée par Xavier Mignot, l'association est actuellement com-



Ce premier passage à Miribel fut réalisé sous chapiteau. Pour le prochain, l'association aimerait se produire dans l'église.

posée de 12 enfants, sopranos et altos et de 10 hommes ténors et basses. Son répertoire est vaste, puisqu'il voyage sur des musiques religieuses et profanes, ces dernières allant de Bach aux compo-

teurs contemporains.

Non seulement, c'est un mouvement qui œuvre afin de perpétuer l'amour et la diffusion du beau chant et de la belle musique, mais aussi, afin d'attirer les enfants dans ce monde

musical et spirituel et leur apprendre les règles de la collectivité, tout en abordant le sujet dans la bonne humeur et la complicité.

Martine NIER ■

DL 10/07/2000

"Oui" pour Isabelle et Jean-Luc



Domage que le temps n'était pas vraiment de la partie pour accueillir dans l'église Isabelle Merle et Jean-Luc Vallier, deux jeunes du village qui se sont unis devant la famille et de nombreux amis.

A Miribel, on ne reste pas insensible au mariage de ces deux êtres dont le rôle au sein de la commune représente beaucoup. En effet, Isabelle est conseillère municipale et Jean-

Luc figure parmi les derniers agriculteurs de la commune, est président de l'association Lanchâtre Omnisport ainsi que perchman au col de l'Arzelier.

Très actifs, serviables et charmants, nos deux sympathiques mariés ne pourront que mieux perpétuer ce dévouement pour leur village.

Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.

DL 11/07/2000 ■

MIRIBEL-LANCHAIKE

Hommage aux résistants

C'est sur la route des tunnels, que neuf compatriotes français tombèrent pour la libération le 24 juillet 1944. En souvenir de ce cruel événement, un rassemblement autour du monument aux morts du Verney a perpétué la commémoration du massacre de ces jeunes gens arrachés à la vie pour la gloire de la France. Monsieur Joseph Rossi, président du Comité Vif Vallée de la Gresse à la Nacre, a procédé à l'appel des morts. Puis, le dépôt des gerbes a été effectué par Madame Brun, représentant le souvenir français et Luc Puissat, représentant la municipalité. Le maire a ensuite pris la parole en remerciant tout d'abord les personnes présentes qui "n'ont pas manqué à leur devoir", il a aussi fait allusion au remarquable travail des associations qui œuvrent pour "ne pas oublier". Sans omettre de dénoncer certains partis politiques les-



Les porte-drapeaux : Patrique Manges, ancien maquisard, André Louis, souvenir français, Henri Tissier plonier du Vercors et Mr Gastarino.

quels, à l'époque, ont "vendu" leur patrie. Luc Puissat a également émis le vœux de voir l'éducation nationale s'investir davantage dans l'histoire et notamment cette période. Enfin, le maire a annoncé deux bonnes nouvelles : la première est l'amélioration de la situation économique de l'année 2000, la seconde : la volonté de jeunes allemands, porte-paroles de cette terrible période auprès des écoles, lycées, etc...

Lors de la cérémonie, Jean Brazolotto et René Trévizanello, porte-

drapeau, ont représenté la commune du Gua. Monsieur Gaston Girard a représenté Jean Nourey, maire de Vif. Elle fut suivie d'un pot à l'auberge des chasseurs.

MARTINE NIER ■

14/7/00

Eurythmie chez les violoncelles



De la jeunesse, mais de la jeunesse très douée pour un concert interprété par les quatuors de violoncelle. Alexander groupe de violoncellistes tous médaillés d'or

du conservatoire, a servi aux auditeurs une musique plus contemporaine tout particulièrement une adaptation d'un morceau de jazz. Rythmé, dynamique, excellent et

très enlevé au regard de ces jeunes artistes, le concert a étonné le public emporté par une ambiance chaleureuse.

DL 15/07/2000

Une exposition qui vaut le détour

Pour la deuxième année consécutive Blandine Leclerc, graveur peintre sculpteur organise dans son atelier à Miribel une exposition de son œuvre, réalisée en cours d'année. On se souvient de celle de l'année passée, sur le thème des "ailes de papillons" qui avait alors rencontré un grand succès. Il faut dire que son travail est particulier et unique. En effet, ces ouvrages sont des estampes tirées à partir d'une matrice sur papier chiffon, à l'aide de la presse taille douce. Celles-ci sont des collagraphies, c'est-à-dire que la plaque à imprimer est travaillée en relief sur plexiglass avec de la peinture qui durcit et laisse apparaître ces matières, lesquelles sont ensuite encrées puis imprimées. Il y a souvent une deuxième impression superposée à la première, travaillée en monotype ou à l'aquatine. Cette année, deux séries sont exposées : l'une a pour thème la "dent" l'autre la "corne". Elles sont réalisées aux couleurs de la

terre, terre de sienne, sepia, ocre, noire, sanguine. Quelques terres cuites cirées ou émaillées accompagnent l'ensemble de l'expo, ainsi que des sculptures en branches de frêne, nouées, épointées, polies.

Cette exposition née d'une rencontre avec Jean-Louis Roux poète, va aboutir sur un livre de bibliophilie comportant des textes et des estampes. Celui-ci verra le jour lors de la prochaine expo en 2001. Le sujet : la griffe, la corne, le croc aux mille facettes qui a conduit les deux auteurs de ces ouvrages à un début de recherche pourrait se concrétiser avec la réalisation d'autres beaux livres et d'autres poètes (Andrée Apperelle, Anne Mesliand) car l'atelier s'est adjoint un matériel de typographie qui permettra donc la production de petites éditions. En parallèle à ce travail personnel, Blandine organise l'été des ateliers pour stagiaires toujours à Miribel, alors que pendant l'année scolaire elle s'occupe de l'ate-



Blandine Leclerc entourée de ses élèves.

lier de gravure à l'annexe de l'école des beaux arts de Grenoble. L'exposition ainsi que ces ateliers d'initiation et de perfectionnement mises en route depuis 99 sont un vœu, que l'artiste

espère perpétuer toutes les années. En attendant on peut admirer son œuvre du 19 juin au 29 Juillet du lundi à samedi de 15 à 19 h.

Joyeux anniversaire les Anchatrous !



À l'heure de l'apéro.

On n'oublie pas les anniversaires, mais comme on ne peut les fêter à chacun séparément, on regroupe une fois par an les adhérents des Anchatrous autour d'un bon repas préparé avec attention et avec sourire par Miriam à l'auberge des chasseurs. On en profite ainsi, d'autant plus que tout le monde fait l'unanimité ce jour de convivialité. Donc ! cette année, pas d'exception à la règle, tout s'est bien passé à l'auberge et, le groupe avec un an de

plus, va ainsi repartir de plus belle, en compagnie notamment d'un beau petit thé dansant, à l'automne, remplaçant celui du printemps qui n'a pu se faire. D'ailleurs les Anchatrous ont usé de nonchalance cette année avec peu de sorties et un score "pépère" lors du concours de belote contre leurs correspondants de Noyarey. Le podium fut manquant ! En revanche, le bilan positif de la fête du village où l'association s'est entièrement impliquée a satisfait

l'ensemble des membres. Bien que l'association ne fut pas débordante de vitalité, elle a tout de même assuré à la perfection les jeudis après-midi où l'on déguste encore les excellents gâteaux maison. Cette journée se poursuit pendant l'été et bien entendu les amateurs de pâtisseries et jeux divers peuvent rendre une petite visite aux Anchatrous lesquels se feront une joie de les accueillir.

D.L. 23/07/2000 Martine NIER ■

"Musiques au balcon" a réalisé ses vœux

L'assemblée générale de "Musiques au balcon" s'est déroulée au siège de l'association, à Miribel-Lanchâtre, mardi 20 juin 2000. Devant les représentants des huit villages du balcon est du Vercors, Michel Lemoine, président de l'association a présenté le rapport moral. Il a déclaré tout d'abord, que depuis la dernière assemblée générale effectuée il y a deux ans, les buts de l'association ont été atteints, à savoir : promouvoir la musique auprès des habitants des huit villages concernés, apporter une diversité, une variété des instruments et ensembles musicaux (35 instruments différents en 5 ans) et faire connaître une musique souvent ignorée.

Dernièrement, un projet a été mis en place afin de permettre une pratique amateur en créant de petits ensembles de musiciens locaux, inti-

itulé : "Musique ensemble". Ce projet a suscité un intérêt auprès de la population et trois ensembles se sont alors formés. Cependant, après neuf mois de pratique, malgré les bonnes volontés, le temps libre individuel devenant très rare, le travail dans ce domaine musical étant trop prenant pour obtenir des résultats, qu'en fin de compte il ne reste plus qu'un ensemble à Gresse-en-Vercors.

Michel Lemoine a ensuite annoncé se trouver ravi que l'association soit reconnue auprès des partenaires financiers avec lesquels elle a pu concrétiser ses désirs et voir l'avenir sous de bons auspices. Il a enfin confié que la structure actuelle sur le plan du fonctionnement de l'association est satisfaisant. En effet, la centralisation est relative et minimale, les structures locales sont arrivées à une bonne autonomie

bien que ces derniers ne reposent que, dans certains cas, sur très peu de personnes et donc il faut faire en sorte d'assurer la succession.

Les objectifs : renforcer la participation des habitants des villages, à l'organisation prévoir une réunion de travail afin de mieux déléguer les tâches au sein du bureau et relancer l'activité "Musique ensemble".

En conclusion : le président est satisfait et fier de la progression de l'association. Il espère poursuivre l'animation dans le même sens en renforçant les objectifs avec d'autres projets.

À la fin de la réunion, le conseil d'administration a procédé au vote du bureau. Celui-ci a été réélu à l'unanimité : président Michel Lemoine ; trésorier Gilbert Arnaudier ; secrétaire Josette Raussin.

Le cinquième festival 2000 est désormais en route et se déroulera du

samedi 8 au dimanche 16 juillet.

Au programme : samedi 8 juillet : église des Saillants-du-Gua, art of voice (gospel). Dimanche 9 juillet : église de Prélenfrey-du-Gua, duo de piano. Lundi 10 juillet : église de Miribel-Lanchâtre, quatuor Alexander (ensemble de violoncelle). Mardi 11 juillet : église de Saint-Barthélémy-du-Gua, compagnie du piano forte (piano forte violon). Mercredi 12 juillet : église de Saint-Andéol solistes de l'orchestre de chambre de Grenoble (quintette à cordes). Jeudi 13 juillet : église de Château-Bernard Piccola Musica (ensemble de 13 violons) ; Samedi 15 juillet : église de Saint-Guillaume blue Bayou (jazz New-Orléans). Dimanche 16 juillet : église de Gresse-en-Vercors trio d'Anches (basson, clarinette et hautbois).

D.L. 25/06/2000 Martine NIER ■